





28

M. D C. X V I I I.

trois ans, à de grosses amendes : & à dix mille
liures envers les marchands qui auoient perdu
la sentence fut attachée à ladite potence.

*Incendies ad-
venus a Delft
Vienne, &
Constantine-
plac.* Nous rapporterions icy au long les incendies
aduenus en diuers endroits, scauoit au Palais de
Delft le mesme iour que celuy du Palais de
Paris, celuy qui commença au Palais de Vien-
ne, & l'embrazement de 350. maisons à Con-
stantinople : Mais c'est assez parlé de ceste ma-
tiere. Voyons le Traicté de paix que procurale
Roy de la grand Bretagne , entre le Roy de
Suece, & le grand Duc de Moscouie.

*Traicté de
paix entre le
Roy de Suece,
& le grand
Duc de Mos-
couie.* La Moscouie estant affligeé de guerres, cōme
il a été rapporté és tomes precedents, le Grand
Duc auoit perdu beaucoup de villes & forteres-
sches, que les Sueciés luy auoient enleuees. Il luy
estoit bien difficile d'auoir la guerre en même
temps contre deux si puissans ennemis, que le
Roy de Polonge , & celuy de Suece.

Or ayant demandé secours de gens de guerre
au Roy de la grand Bretagne, & à Messieurs des
Estats generaux des Prouinces vniés, ledit sieur
Roy permit au Moscouite d'en faire leuee en
Angleterre, à cōdition qu'ils ne seroient envoiez
contre le Roy de Suece : Et qu'il s'em-
ployeroit volontiers à l'accorder avec ledict
Roy par vne bonne paix. Et pour ce faire il
enuoya à Stokolm en Suece le Cheualier Mc-
ric son Ambassadeur extroordinaire, pour in-
duire le Roy de Suece à y entendre : ce qu'il ex-
ecuta avec tant de dexterité, qu'en fin il fit
naître vne Conference entre les Sueciens &

H
Moscouite
paix cy des
mille.
I. Que to
d'autre, d
faction d
Charles d
& Mich
seroient
rechefre
Suece &
pays, &
IL Q
pour lu
la Cou
au gra
les, ch
par les
sur les
russ, E
terres
villes
ce, pa
III. C
d'Eg
nons
lesdi
les N
sero
cou
faic
clo















